



## *Définition de la facilitation*

La **facilitation** est une posture et un ensemble de techniques d'intelligence collective visant à guider une équipe dans la résolution de difficultés ou sur le lancement d'un projet, en créant un cadre sécurisant et en stimulant l'échange. Elle favorise la participation de chacun et l'écoute active et permet de stimuler la créativité.

La **démocratie participative** a la spécificité de faire appel à des participants extérieurs de l'organisation, citoyen.ne.s, associations, entreprises, usagers..., qui vont apporter leur contribution à une réflexion, un projet de l'organisation.

La **facilitatrice** est neutre et bienveillante, elle maintient le cadre, régule les échanges et par l'intermédiaire d'outils adaptés elle aide à la clarification des enjeux, à la levée des blocages et à l'émergence d'idées innovantes ou de décisions partagées.

L'**objectif de la facilitation** est d'établir un lien de confiance entre les différentes parties prenantes et de développer la créativité et la responsabilité collective face aux défis rencontrés. Elle permet de structurer le processus de concertation et d'assurer une participation efficace pour chacun-chacune.

La Facilitation s'appuie sur un projet ou une problématique.

Ses champs d'intervention sont généralement:

- Le diagnostic d'une situation
- L'émergence de solutions, d'idées
- La prise de décision et le tri des solutions identifiées
- La définition d'un plan d'action, d'un mode de pilotage, de la mise en œuvre.



### ***Objectifs opérationnels***

***(à définir avec vous en fonction de l'état d'avancement de votre démarche)***

- S'appropriier le sujet et ses enjeux
- Se découvrir, échanger et se comprendre
- Mettre en lumière les attendus et les besoins de chacun-chacune
- Valoriser les actions déjà existantes
- Générer des pistes d'amélioration



## *Techniques clés pour réussir la facilitation*

- des facilitateurs pour les sous-groupes
- une implication forte des participants
- des activités en mode collaboration
- l'écoute active et l'empathie
- la responsabilité de tous
- un cadre clair, partagé et tenu
- des techniques de visualisation
- l'organisation de l'espace



## *Mise en œuvre de la facilitation*

- Evaluation de vos **besoins** et de vos **objectifs**
- Organisation et animation des ateliers.** Selon vos objectifs, ils peuvent se dérouler sur une ou plusieurs journées. Il peut être intéressant d'organiser en amont une formation pour les participants afin qu'ils identifient les compétences de la collectivité ou de l'organisation, ses capacités budgétaires.... Cela permet une mise à niveau avant de démarrer les ateliers de concertation.
- Réalisation de **feedbacks avec les participants** sur leur vécu, les résultats de la démarche, ce qui a bien fonctionné, les pistes d'amélioration....
- Feedback avec les membres de l'organisation** afin d'optimiser les résultats de la facilitation et définir un plan d'action.





## *Les sujets de facilitation sont vastes et très divers*

voici quelques exemples de thématiques:

- Création d'une assemblée citoyenne
- Mise en place d'un budget participatif
- Définition d'un projet d'intérêt général; exemple: piétonniser le centre ville, sens de circulation des voitures, créer un skate-parc...
- Réflexion stratégique; exemple: mon territoire dans 5 ans?

**Contactez moi pour discuter  
de votre projet ou votre besoin**

[accueil@trajectoire360.fr](mailto:accueil@trajectoire360.fr)

06 89 89 83 10



**Laetitia BRUSAUD**